

Comptabilité des actifs naturels dans le SCN 2025 - application dans les comptes nationaux français

20/06/2024



3 grandes catégories d'actifs dans le SCN 2008 / SEC 2010

- Actifs non financiers produits (AN1)
 - Actifs fixes
 - Stocks
 - Objets de valeur
- Actifs non financiers non produits (AN2)
 - Ressources naturelles
 - Contrats, baux et licences
 - Achats-ventes de fonds de commerce
- Actifs et passifs financiers (AF)



Les « actifs naturels » apparaissent dans plusieurs catégories

- **Actifs fixes (AN11)**
 - Ressources biologiques cultivées (= animaux et végétaux fournissant une production répétée)
- **Stocks (AN12)**
 - Travaux en cours : ressources biologiques cultivées (= animaux et végétaux fournissant une production unique)
- **Ressources naturelles (AN21)**
 - Terrains
 - Réserves de minerais et de produits énergétiques
 - Ressources biologiques non cultivées
 - Ressources en eau
 - Autres ressources naturelles
- **Contrats baux et licences (AN22)**
 - Permis d'utiliser des ressources naturelles



Les comptes de patrimoine français en base 2014 couvrent une large partie des recommandations

- **Actifs fixes (AN11)**
 - Ressources biologiques cultivées → **OUI (inventaire permanent – 22,6 Md€ fin 2021)**
- **Stocks (AN12)**
 - Travaux en cours : ressources biologiques cultivées (= animaux et végétaux fournissant une production unique) → **OUI (animaux élevés pour l'abattage et bois sur pied – 35 Md€ fin 2021)**
- **Ressources naturelles (AN21)**
 - Terrains → **OUI (valeur de marché & modélisation –8 809 Md€ fin 2021 dont 5 241 Md€ pour les terrains sous logements et bâtiments !)**
 - Réserves de minerais et de produits énergétiques → **pétrole et gaz résiduels (1,7 Md€ fin 2021), le reste est ignoré comme marginal ou inexploitable**
 - Ressources biologiques non cultivées → **NON**
 - Ressources en eau → **OUI (redevance et taxes pour usage de l'eau, actualisées – 12,0 Md€ fin 2021)**
 - Autres ressources naturelles → **NON**
- **Contrats baux et licences (AN22)**
 - Permis d'utiliser des ressources naturelles → **NON**

Pour certains éléments, pas de changement à prévoir avec le SCN 2025

- **Ressources biologiques cultivées sous forme d'actifs fixes (vache laitière, vigne) ou de stocks (vache à viande, bois sur pied)**
- **Terrains en général !**
 - Chantier de mise à jour des valeurs immobilières (terrains et bâti) pour le rapprocher des sources les plus récentes → indépendant de la réflexion sur les ressources naturelles



Affiner la comptabilisation des ressources minérales et gisements

- Aller au-delà de pétrole et gaz pour inclure également les mines et carrières
- Remettre à jour l'estimation de la rente d'exploitation des ressources suivant les nouvelles recommandations de l'EGNC
 - Inclure un retour sur le capital investi dans la somme des coûts
 - Modifier le taux d'actualisation ? (actuellement 5% nominal)
- Proposer un partage de la rente d'exploitation pour définir un « split asset » entre APU et SNF

Objectif : mesurer trois sous-actifs pour représenter la valeur de la forêt

- **Le stock de bois sur pied**
 - Observation « directe » à partir des recensements forestiers
- **L'actif biologique sous-jacent, hors bois sur pied (= rente future de l'exploitation du bois)**
 - Construction plus analytique
 - Mesurer la « rente » d'exploitation de la ressource
 - Projeter l'exploitation future
 - *indispensable pour mesurer « l'épuisement » de la ressource !*
- **Le « terrain pur », au-delà de son usage pour la production de bois**
 - Mesure par résidu = valeur marchande de la forêt – les deux premiers éléments



Champ visé : ressources en soleil, eau, vent permettant la production d'énergie électrique renouvelable – mais seulement dans la mesure où ces ressources sont effectivement exploitées !

Objectif : estimer une « rente d'exploitation » de la ressource

- **Problème principal : observer les coûts de production des énergies renouvelables ... dans un contexte de changement technique très rapide !**
 - Sources CRE suffisamment détaillées et dynamiques ?
- **Suivi très fin des subventions et mécanismes de rachat, afin d'estimer non seulement la rente d'exploitation mais aussi le partage APU / SNF (split-asset)**



Des impacts relativement limités pour la France

– Impacts PIB

- Changement de la temporalité de la production pour les ressources biologiques « non cultivées » (croissance courante vs. moment de la récolte) → *forêt exploitée en Guyane*

– Impacts PIN : l'épuisement des ressources devient un coût de production

- Pour toutes les ressources biologiques → *mais la forêt française progresse, au moins en quantité*
- Et pour les gisements et réserves minérales → *tout petit aujourd'hui en France*

– Impacts compte de patrimoine

- Ajout des ressources renouvelables pour la production d'énergie
- Ré-estimation de la valeur de certains actifs ... (*mais les terrains restent ultra-majoritaires*)

Opportunité pour mettre en avant des ressources qui sont, en partie, déjà dans les comptes

- Nouvelle présentation isolée dans la nomenclature : facilite la communication ... et oblige à investir sur la qualité de l'estimation !
- La notion « d'épuisement / régénération » permet de faire un nouveau lien analytique entre les comptes de flux et les comptes de patrimoine



Suivez-nous sur

insee.fr



Sylvain LARRIEU

Insee – Département des comptes nationaux

sylvain.larrieu@insee.fr